



Défis pour les femmes des pays arabo-islamiques.

Wassyla Tamzali

Avocate algérienne, ex-directrice des droits des femmes de l'UNESCO ; écrivain.

Le monde arabo-musulman aussi.

Le combat féministe est une longue marche, sa reconnaissance a été laborieuse, elle a nécessité de nombreuses «révolutions», révolution des idées, des mœurs, économiques et sociales, culturelles, et sans doute la plus déterminante, scientifique avec l'invention de la pilule. Ces bouleversements ont entraîné des affrontements violents et douloureux avec les Églises, et l'ensemble de la société patriarcale. Sur

plusieurs siècles. Le XIX^e et surtout le XX^e ont été le théâtre de ces bouleversements. L'obtention de lois égalitaires dans l'ensemble des pays occidentaux ne marque pas la fin de ce combat dans ces pays. Il reste encore beaucoup à faire, pourtant on peut dire, sans optimisme exagéré, que la révolution féministe a remporté de belles victoires, consolidées par des lois dans un grand nombre de pays, et qu'elle a fait des adeptes dans l'ensemble des pays. Le XX^e se clôtura sur une prise de conscience largement partagée par les pays de tous les continents. En 1995 à Pékin l'ensemble de la communauté internationale s'est entendue, certains du bout des lèvres comme le Vatican et des pays fondamentalistes, sur un principe : les femmes sont nées libres et égales des hommes.

Le monde dit arabo-islamique n'a pas été à l'écart des mouvements qui marquèrent le XIX^e et XX^e siècle. Les sociétés arabo-islamiques, particulièrement, le Maghreb, le Liban, l'Égypte, le Syrie ont été confrontées au monde occidental. Ces confrontations principalement à travers les conquêtes et la colonisation ont été des facteurs de bouleversements. Les élites politiques, comme les sociétés civiles des pays colonisés, du Caire à Rabat ont dans cette conjoncture entrepris véritablement un travail d'appropriation des idées et des mœurs occidentales, et ont remis en question leurs sociétés sur des sujets aussi fondamentaux que la religion, la famille, le pouvoir politique, ouvrant ainsi la voix à la modernité par le chemin des Lumières. À la faveur de ce mouvement critique, apparaît un courant, dont Kamal Atatürk, le leader de la Turquie moderne représente la pointe radicale, pour demander l'émancipation des femmes, un mouvement qui dénonce l'interprétation de l'Islam, et son rôle négatif à leur égard. Certains pensaient même que la condition des femmes expliquait en partie l'état de décadence de leurs sociétés qui avaient facilité leur colonisation par les puissances occidentales. La libération de nos pays disaient-ils passent par la renaissance de nos sociétés, et cette renaissance par l'émancipation des femmes.

Et c'est aussi à partir de cette *modernité* que furent penser les indépendances, même s'il fallut aux mouvements indépendantistes, et ce fut déterminant pour la condition des femmes, pour mobiliser ses troupes faire appel à des considérations d'ordre identitaire et religieux. Très vite cette ouverture pour les femmes fut balayée par le souffle puissant des nationalismes dominés par les courants conservateurs et identitaires, par le Tiers-mondisme qui idéologisa ce repli sur soi tout en prônant l'indépendance économique des anciens pays colonisés.- Le Tiers-mondisme sera l'ancêtre des alter mondialistes, des mouvements post-coloniaux et des corpuscules contestataires néo-indigènes, et on peut même dire l'ancêtre des Islamiques.

Les élites modernes ne surent pas, ne purent pas garder la main sur les mouvements indépendantistes, sauf peut être en Tunisie, ce qui explique que le statut des femmes tunisiennes soit l'exception dans le monde arabo-islamique.

*

Le droit au retour des traditions.

À la fin des années 50, début des années 60, les pays arabes ont rejoint les nations libres, et tout laissait prévoir qu'ils rejoindraient la Communauté internationale dans le projet d'un monde uni par les principes solennellement inscrits dans la Charte des Nations Unies. Mais après un temps court dominé par des régimes pseudo socialistes dits laïcs, peu à peu les pays ex-colonisés ont revendiqué, et pratiqué un *droit au retour*, retour à la culture/civilisation ante coloniale, retour à l'identité et pour finir à la religion. Leurs classes dirigeantes se sont opposées de plus en plus catégoriquement à l'ordre international en remettant en cause son unicité et en portant leur contestations jusque dans la Maison des Nations Unies.

Cette remise en cause au nom de l'Islam, de l'universalité des droits de la personne humaine et de l'unicité de la communauté internationale n'a pas été lancée des montagnes d'Afghanistan, mais au sein même des Nations unies, et par des pays modérés, l'Algérie, la Tunisie. C'était à la 42^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (New York, décembre 1987) à l'occasion de la présentation du rapport de la 6^e session du Comité sur l'Élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes. Rappel : *Le comité du CEDAW est institué par la Convention et se réunit chaque année pour examiner l'application de la convention par les états signataires. Les rapports du CEDAW sont adressés au Secrétaire Général des Nations Unies et sont examinés par l'ensemble des états membres. C'est ce jour là que le coup d'envoi de la controverse entre l'universel et le particularisme religieux qui n'en finit pas d'encadrer le débat sur la condition des femmes vivant dans des pays revendiquant de la tradition islamique a été donné.*

La première fracture

Il faut rappeler que le 18 décembre 1979, l'Assemblée des nations unies a adopté la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), rendant ainsi contraignante le principe de l'égalité en

droit des sexes contenu dans le préambule de la Charte des Nations Unies, et la Déclaration de 1948. Pour les pays arabes et musulmans, c'est l'heure de vérité.

Cette convention n'introduit rien de nouveau, elle est fondée sur les principes que les états arabes ont déjà reconnus solennellement en devenant membres des Nations Unies, et sur l'ensemble des questions ils semblaient en harmonie avec les autres nations. Mais devant l'obligation de se prononcer sur le principe de l'égalité en droit des hommes et des femmes, ils vont évoquer pour *la première fois* une incompatibilité entre ces droits et leur appartenance à la religion islamique. Et quand, poussés par la pression internationale, et par la pression intérieure des mouvements féministes de leurs pays, ils ratifieront la CEDAW, par le jeu des réserves, ils resteront sur leurs positions et déclareront la supériorité de la loi religieuse musulmane sur le droit international.

Que s'est-il passé ? Les faits. Le rapport du Comité de la CEDAW dans son paragraphe 517 sur le Bangladesh, estimait que l'Islam était souvent interprété par les hommes dans leur propre intérêt et que l'infériorisation des femmes pouvait être dangereuse dans un pays où le taux d'analphabétisme était élevé. Les experts du Comité concluaient qu'il fallait aller vers une nouvelle interprétation adaptée aux réalités et aux besoins des sociétés, et demandaient que le système des Nations Unies entreprenne des études sur la condition des femmes des pays islamiques, en particulier sur l'égalité dans la famille, le divorce, le mariage, la participation à la vie publique et politique. Ce rapport a déclenché l'ire des pays arabes ; une réaction disproportionnée. Mais saisissant ce prétexte, et sans doute profondément touchés par des critiques portant sur l'organisation de la famille, une citadelle soumise à l'autorité des pères, frères et maris, pour la première fois, très explicitement les pays arabes, et certains pays asiatiques, ont brandi l'opposition irréductible de deux conceptions du monde. Les décolonisés lancèrent, ce jour-là aux Nations Unies, le combat contre le principe de l'universalité qui porta rappelons-le, les luttes anti-coloniales. Ce coup de tonnerre dans la maison de verre des Nations unies de New York, me choqua d'autant plus qu'il fut lancé, non par l'Iran ou l'Arabie Saoudite, mais par l'Algérie et la Tunisie, dans des discours violents prononcés par de jeunes femmes, diplomates de ces pays. Elles ont récusé les experts du CEDAW, et déclaré qu'il y avait dans leur *culture* une définition de l'égalité, différente de celle portée par les textes des Nations Unies. Les deux diplomates femmes ajoutaient : toutes critiques à cette situation étaient une manifestation de racisme et de xénophobie. Pour la première fois était portée l'accusation d'*islamophobie* contre celles et ceux qui exerçaient une critique féministe de l'islam.

La condition des femmes est devenu le symbole de ce repli sur soi des pays arabes. C'est au nom d'une rationalité différente que les états musulmans, jusqu'aux plus modérés, plus modernisants, comme la Tunisie, ont évoqué une conception du rapport des sexes qui serait différente de celle retenue par les instruments internationaux. Et ainsi, de toutes les nations, les nations arabes sont les seules aujourd'hui, à présenter la condition de subordonnées des femmes *musulmanes* non pas comme une étape historique qui doit être dépassée pour rejoindre le but (l'égalité) défini par les instruments internationaux, mais comme une situation *idéale*, une *complétude* dans un monde *parfait* basé sur une loi religieuse et des traditions.

Ces faits méritaient d'être soulignés, car il n'est pas exagéré de dire qu'il s'est agit là de *la première fracture* entre le monde occidental et le monde dit arabo-islamique, fracture qui a pris des proportions dramatiques aujourd'hui. Il s'agit en effet de la première brèche ouverte dans l'unicité du monde tel que pensé et rêvé par les fondateurs du système des Nations unies à qui on reproche d'appartenir en presque totalité au monde occidental. Certains désignent les pères fondateurs, par une formule péjorative : « le Club ». certains observateurs de la vie internationale pensent que s'il fallait aujourd'hui adopter la Déclaration universelle des droits de l'homme on y arriverait pas. Une preuve supplémentaire de l'importance de la question des femmes dans le rapport Nord/Sud, et son rôle de catalyseur des problèmes mondiaux.

Les femmes arabes sont l'enjeu de la guerre des cultures.

Ce débat sur la condition des femmes a été relancé en Europe et dans les pays méditerranéens du Sud par le projet de Barcelone de 1996, de créer un espace euro méditerranéen éthique, économique et sécuritaire, les trois conditions de la paix en Méditerranée. Un espace qui partagerait donc un certain nombre de valeurs, sur les droits de l'homme, sur les femmes. La méthode adoptée, notamment pour le volet éthique, sera le dialogue entre les peuples arabo-islamiques et l'occident. De toutes les questions posées par le dialogue entre les sociétés civiles, appelé communément *le dialogue des cultures*, puis l'Alliance des Civilisations, celles des femmes en est sans doute la plus significative. Elle jette une lumière crue sur cet espace méditerranéen, dont on n'insistera jamais assez sur sa valeur d'exemple pour les affrontements entre une pensée laïque/grecque, et le monothéisme. La plus controversée. La plus difficile. La plus encombrante.

Les mouvements indigènes.

Avec des intentions louables parfois, et sacrifiant aux nécessités de ce dialogue, on tendra de minimiser les divergences profondes sur le statut des femmes, et sur bien d'autres questions comme la liberté de la pensée, la liberté de conscience. Les ambitions de départ sont revues à la baisse, et le projet euro méditerranéen devient un projet à minima dans lequel les femmes sont considérées comme trop problématiques. C'est dans cet état d'esprit que les politiciens ont multiplié les grandes messes du *dialogue des cultures*. Ce recul sur le plan des principes a permis que des mouvements réactionnaires, culturalistes, différentiels, identitaires, et islamiques (modérés dit-on) s'engouffrent dans le débat euro méditerranéen.

Cette démarche de « *réal politique* » a été de tous temps propre à la diplomatie, et ne nous surprend pas. Ce qui surprend dans cette affaire, c'est l'attitude d'intellectuels, de militants, de grandes associations de droits de l'homme, laïque, de gauche principalement qui ont adhéré aux thèses de ces mouvements dont le dénominateur commun est de développer, ou d'être perméable à des approches malveillantes à l'égard des droits des femmes.

Nous connaissions déjà les positions ambiguës des Tiers-mondistes, celles sans fard du mouvement *indigénous* en Amérique latine, (*Rigoberta Menchu a dit que le féminisme est le nouveau colonialisme*), et celles des alter mondialistes. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir dans les grands meetings de l'alter mondialisme des groupes ouvertement anti-féministes voulant perpétuer la tradition islamique d'infériorisation des femmes. Comme par exemple le 3^{ème} Congrès social européen, qui s'est tenu à Londres en 2004, où la tribune des femmes a été dominée par les Féministes islamiques.

Les derniers en date sont en France sont des regroupements dits indigènes, les Nouveaux indigènes de la République, et les Féministes indigènes, tous deux ardents défenseurs du voile islamique à l'école.

Tous ces mouvements ont en commun de véhiculer en leur sein des ferments anti-féministes et d'entretenir le désordre dans les idées. Les seuls gagnants de cette confusion sont les islamistes dont les relents misogynes acquièrent dans ce magma des temps modernes quelques *vertus*.

La tolérance et l'intolérable.

La pratique de gommer les différences en jeu dans le dialogue entre les pays des deux rives de la Méditerranée, dénote vis à vis du principe de l'égalité en droit des femmes et des hommes une attitude qu'il faut débusquer. Ignorer au nom du « *dialogue des cultures* », ces divergences de fond, les recouvrir d'arguments consensuels et lénifiants, c'est afficher un mépris pour les acquis du féminisme dans les pays du Nord, et les luttes en cours dans les pays du Sud.

Dans ce débat, c'est souvent la tolérance que l'on évoque pour expliquer cette attitude. Nous ne sommes pas contre la tolérance, mais nous pensons qu'il faut limiter la tolérance par l'intolérable. La tolérance ne peut tout accepter sous le prétexte qu'il s'agit d'une culture différente. Il faut se féliciter que la tolérance n'ait pas dépasser les barrières contre certaines pratiques, comme la pédophilie, l'esclavage, et que leur interdit conserve dans la conscience des européens tout leur poids, malgré « les pratiques culturelles » qui les maintiennent dans certaines régions du monde. Partant de là la première question que j'ai envie de poser est, faut-il comprendre que la liberté et la dignité des femmes n'a pas le même poids dans la conscience européenne que l'esclavage?

Indivisibilité

Séparer l'égalité des sexes des autres injonctions des droits de l'homme est de cette manière abandonner ce qui fait le socle des droits de l'homme, leur *indivisibilité*. Les féministes se sont battues (et ont gagné) au sommet des droits de l'homme à Vienne de 1994 contre une bonne partie des états membres, les arabes en tête, qui voulaient dissocier les droits des femmes des droits de la personne humaine. Et aujourd'hui, hélas ! ce qu'il faut constater c'est le chemin gagné par cette position au sein même de l'intelligentsia européenne, féministes comprises. Il s'agit là d'un signe de la faiblesse de la conviction de l'égalité des sexes en Europe plutôt que de la force de la pensée islamique. Cette pensée est une pensée mortifère issue d'un ressentiment populaire à l'égard des occidentaux, et utilisée pour manœuvres politiciennes, une pensée qui n'apporte aucun espoir, rien de nouveau, une pensée qui n'est pas le signe d'un progrès de civilisation, elle sera de courte durée, car elle n'ouvre sur aucun futur.

Un choc intérieur des cultures.

Une fois que l'on a posé les termes du débat politique, duquel on ne peut détacher le féminisme, reste la question qui garde toute son importance pour définir les stratégies féministes dans les pays du Sud de la Méditerranée, et qui est de savoir **quelle place donner aux cultures, aux identités dans le concept des droits de la personne humaine, et tout particulièrement par rapport aux droits des femmes ?**

Cette interrogation est maintenant le coeur de notre réflexion à nous intellectuels, défenseurs des droits de l'homme, féministes du Sud de la Méditerranée. Mais également avec les tenants du pouvoir, les islamistes, les nationalistes où les questions des droits des femmes est posée souvent violemment à l'intérieur des pays arabes et maghrébins où s'opposent deux conceptions du monde, où il devient de plus en plus difficile d'établir un langage commun, de maintenir une cohésion sociale, tant les positions et les projets de société concernant le statut des femmes et le rapport des sexes sont éloignés les uns des autres. Quand on parle de choc des cultures, je dis que ce choc commence à l'intérieur de nos pays, et qu'il est un choc politique. À l'intérieur des pays arabo musulmans et entre ces pays et l'occident.

**

*

Nous sommes dans la querelle pour l'égalité.

Si en Europe la question de l'égalité et de la liberté des femmes repose sur l'approfondissement et l'application d'un principe auquel adhère les sociétés, — personne en Europe ne remet en cause le principe de l'égalité, même s'il n'est pas complètement mis en œuvre—, l'égalité en droit des femmes et des hommes renvoie à des questions plus vastes dans les sociétés du Sud, sa reconnaissance implique une remise en cause générale de ces sociétés. Cette égalité n'est pas acceptée, elle n'est pas reconnue. Reconnaissance de l'égalité entraînerait un bouleversement sur le plan existentiel, culturel. Et politique aussi, car la démocratie, il est bon de le rappeler, est liée à la reconnaissance de la liberté et de l'égalité des femmes et des hommes. Un bouleversement dépassant la question des femmes puisque tous ces pays sont caractérisés par des structures et des pratiques politiques non démocratiques. Nos états, leurs leaders, leurs représentants récusent les droits des femmes, les droits de l'Homme et la démocratie en général. Dans leurs stratégies de pouvoir le maintien de la société dans des rapports archaïques dominés par le religieux tient une place

importante. Ce qui explique l'entente tacite entre les mouvements islamistes et les pouvoirs non démocratiques en place dans tous les pays arabes. Au nom de valeurs « culturelles », de valeurs islamiques ils tentent d'empêcher l'émergence des valeurs démocratiques. C'est pour cela qu'ils appuient, en donnant l'impression de les combattre, les mouvements islamistes, modérés ou non qui sont leurs meilleurs alliés pour museler les peuples arabes, en commençant pas les femmes.

C'est dire la violence que peuvent cacher des formules comme dialogue des cultures, alliance de civilisation pour les démocrates et pour les féministes.

Oui, les féministes sont dangereuses pour les pouvoirs en place, car c'est tout l'édifice social et politique qu'elles remettent en jeu en réclamant la liberté et l'égalité pour les femmes dans les sociétés arabo-islamiques, aussi ces pouvoirs tentent de discréditer les mouvements féministes et de les couper de leur base naturelle en les assimilant à l'Occident. Pour se défendre, les pouvoirs en place, ainsi que les courants conservateurs et intégristes, incitent les peuples arabes à rejeter les droits des femmes comme une invention qui vient de l'Occident, un Occident qui bafoue les Arabes dans leurs droits et leur dignité. Et ça marche. Les pouvoirs en place très habilement rendent les défenseurs des droits de l'Homme (et des femmes) complices des occidentaux. Quand des amis européens me demandent comment peut-on vous aider ? Je leur dit , « Balayez devant votre porte. ».LE massacre des Palestiniens pèse plus lourd sur nous que les versets du Coran.

Longtemps le mouvement des femmes dans les pays du Sud a été taxé de mouvement occidental. Pour nous, la question de savoir comment gagner l'adhésion de nos sociétés à nos combats est primordiale.

La première chose à faire est de ne pas laisser le terrain de la critique de l'occident aux pouvoirs en place et aux islamistes. Car, si en défendant l'égalité en droit et la liberté des femmes nous apparaissions comme des héritiers de la pensée occidentale, alors devons faire l'inventaire de cet héritage.

**

*

Héritage sous bénéfice d'inventaire.

Les critiques faites aux droits de l'Homme ne viennent pas uniquement des islamistes et des pouvoirs en place. Des intellectuels, des féministes des pays du Sud engagés font eux aussi, et avec raison la critique de la pratique occidentale des droits de l'homme.

C'est en soumettant l'héritage européen des droits de l'Homme à un constant "inventaire critique" - *un héritage sous bénéfice d'inventaire* en quelque sorte - que les mouvements des droits de l'Homme et des femmes peuvent sortir de l'ostracisme dans lequel ils sont plongés, et faire échec aux mouvements identitaires et religieux qui se nourrissent du ressentiment des peuples arabes vis à vis de l'Occident.

*

Une morale à deux vitesses.

La critique porte sur le *double standard* de la morale de la pratique européenne des droits de l'Homme. Cette morale a deux vitesses nous l'avons déjà expérimentée pendant la colonisation. Aujourd'hui, l'épuration ethnique contre les Musulmans de Bosnie-Herzégovine, ceux du Kosovo, le massacre des Tchétchènes et l'impunité des Russes, l'invasion de l'Irak, et surtout le laxisme de la communauté internationale à l'égard des violations par Israël des résolutions des Nations Unies, le mépris des droits du peuple palestinien sont la prolongation de cet esprit colonial qui marqua le XIX^e Européen. Le problème n'est pas mince. Comment défendre l'idée de l'universel quand il apparaît clairement que c'est sur une base ethnique et religieuse que l'occident détermine sa politique internationale ? Pour les détracteurs de l'universel, ce traitement différentiel par les Occidentaux eux même d'un principe qu'ils ont élaboré montre l'impossible concrétisation de l'idée même d'universalité. Que dire donc à ceux qui mettent en doute le discours universaliste quand ils révèlent le poids de l'identité culturelle, ici chrétienne et occidentale, dans les exigences de la

conscience européenne, et retournent ainsi l'accusation qui est faite aux peuples du Sud de rester prisonniers d'un référentiel culturel ? Ils disent avec raison : le poids de l'identité culturelle se fait sentir aussi du côté des Européens, jusqu'à la laïcité dont ils font un credo qui pourrait être désignée avec plus de justesse comme une « catho-laïcité » ! C'est un argument qui est souvent opposé aux féministes des pays arabes, même par leur compagnons intellectuels et politiques. - Ceci montre aussi que ces derniers se font tirer l'oreille sur la question des femmes, qu'ils sont tièdes. Mais cette tiédeur des hommes est le signe tenace du système patriarcal qui n'a pas rendu les armes, jusque dans les démocraties occidentales. Ces résistances donnent une idée de celles que nous rencontrons dans nos sociétés.

Si cette situation de morale à deux vitesses persiste, la fracture entre deux conceptions du monde ne fera que s'agrandir, et il sera très difficile de sortir indemne de la guerre des cultures. Ces critiques fragilisent, *délégitiment* tous les mouvements qui se rattachent à l'Universalité.

*

L'universalité comme but et non comme modèle.

Au rejet des islamistes et des pays arabes au nom d'une universalité islamique pourrait-on dire, de l'universel des valeurs il faut ajouter une critique faite au principe des Lumières d'être trop abstraits. L'universel se décline suivant des modes abstraits, et nous avons aujourd'hui du mal à accepter l'invisibilité communautaire qu'il impose. Le mouvement féministe européen a été confronté à ce problème en son temps, et répondu par des courants qui revendiquaient la différence sexuelle et la féminité contre l'égalité. Heureusement pour toutes les femmes que le courant égalitariste l'a emporté pour le bien de toutes les femmes qui ont pu ainsi revendiquer l'égalité dans l'indifférence de leur féminité. Ce débat, égales ou différentes est fondamentale pour les femmes arabes aujourd'hui, quand on sait la pression qu'exercent les courants religieux, intégristes qui à chaque occasion, s'engouffrent dans cette voie et pour faire admettre la multiplicité culturelle et le relativisme culturel, et de la sorte la *pluralité des universalités* ! Ils veulent faire reconnaître l'« universalité islamique » et son corpus spécifique de droit dont la différence la plus marquante est le remplacement du principe d'égalité par celui d'équité.

Si nous les suivions nous serions confrontés à un conflit de modèles universalistes multiples et antagonistes. Un conflit qui nous entraînerait sur le chemin de l'idéologie et du dogmatisme et nous éloignerait éloigne de la réalité. Ne serait-il

pas plus utile de considérer que l'on parle de mouvements universalisants, plutôt que d'universalité donnée et figée dans des habits occidentaux du XVII^e siècle, ou ceux encore plus anciens du Coran, et d'interroger ce qui se passe sur le terrain des luttes qui a bien des égards nous met face à l'articulation entre l'universel et le particulier ? L'articulation entre l'universel et les cultures est le défi que nous devons relever.

*

Les féministes occidentales aussi.

Les critiques des droits de l'homme et des droits des femmes ne viennent pas uniquement des pays du Sud. La critique est forte à l'intérieur des pays originaires des droits de l'homme. Aujourd'hui ce sont les héritiers, et héritières des lumières qui rejoignent le camp des anti-Lumières. Ils nous demandent d'abandonner l'universalité des droits de l'Homme au profit d'une notion « plus moderne » qui tienne compte des cultures/identités, accordant ainsi aux différences culturelles des valeurs propres à modifier le concept de l'universalité sur lequel, rappelons le très clairement, sont bâtis les droits fondamentaux. Ce mouvement de plus en plus présent sur la scène intellectuelle, rejette la centralité de la démarche universaliste, oubliant que c'est à partir de cette centralité que se sont construites en Europe les luttes d'émancipation et d'égalité durant tout le XX^e siècle, et avant cela, de la laïcité. . Il s'agit là d'une remise en cause qui dépasse les cercles féministes, mais dont l'impact principal se fait sentir principalement sur les luttes féministes

Pour en finir avec les critiques portées au principe universel de l'égalité en droit des femmes et des hommes qui est le principe de lutte des féministe arabes, il reste à aborder les critiques faites par certaines féministes, françaises, espagnoles ou italiennes pour ne parler que de l'Europe méditerranéenne. Oui, aussi paradoxale que cela puisse être il y a *aussi* des féministes qui remettent en cause le principe d'universalité comme centralité des luttes pour les droits des femmes et déterminant du rapport des sexes. C'est d'ailleurs à l'occasion de la pratique du voile qu'elle s'est formée, développée, amplifiée, structurée, au point de devenir une *doctrine* : il n'y a plus de centralité, le monde est multiple, et il faut tenir compte de cette multiplicité

Récemment, dans un de ces débats sur le dialogue entre les citoyens des deux rives, un historien marocain disait que la difficulté dans laquelle nous nous trouvons,

nous intellectuels des pays du Sud quand nous rencontrons des intellectuels du Nord, est que nous voulons un monde dont les Européens ne veulent plus. Ces intellectuels du Nord nous disent, comme si nous ne le savions pas, que cette conception du monde fondée par les droits fondamentaux, à savoir la liberté, l'égalité, les libertés opinion, de conscience est trop liée à une histoire, occidentale, impérialiste, hégémonique, et prédatrice. Cette conception du monde secrétée par la culture occidentale ne peut contenir la réalité multiple culturelle du monde, concerner les cultures autres comme elle n'a su le faire des classes sociales et des femmes. De plus disent-ils cette conception qui se dit universel est en fait européenne. Tout d'abord il faut leur dire que disant cela ils oublient évidemment que cette *universalité européenne* s'est imposée contre la culture européenne et chrétienne qui a fini par rendre les armes devant les luttes menées contre elle par les premiers militants des droits de l'homme. Faut-il leur rappeler que dans certains pays cette conquête s'est faite au prix de la décapitation des rois et des curés. Sommes nous devant *une naturalité* européenne qui s'opposerait à une *naturalité* arabe?

Le terrain des luttes féministes.

Le terrain des luttes des femmes.

Devant la perspective d'un affrontement hasardeux et stérile entre des « universalités fictives », ne faut-il pas mieux se rapporter au terrain des luttes des femmes. Ces luttes menées par les femmes et les hommes des pays du Sud dessinent la carte de l'universalité atteinte par des voies, des mots, des histoires particulières. Les revendications des femmes maghrébines, de plus en plus nombreuses et largement représentatives du corps social, devraient être prise en compte et être considérées comme une adhésion aux droits fondamentaux. Du même coup, faisant leurs les principes de liberté et d'égalité, en les appropriant les femmes apportent la preuve de la pertinence du concept d'universalité, puisqu'elles sont en même temps l'expression de leur culture et qu'elles tendent vers ces droits qui sont issus d'une autre culture mais qui représentent aujourd'hui ce pourquoi elles luttent. Qui prétend s'exprimer au nom des peuples de ces pays devrait concevoir la demande de l'égalité en droit des femmes de ces pays comme un élément de sa représentativité. En se rapportant aux mœurs et pratiques sociales des sociétés arabo-maghrébines c'est dans ce sens qu'il faut interpréter le refus de femmes et d'homme

d'obtempérer aux ordres des intégristes religieux sur toute une série d'interdits concernant les femmes et les petites filles. L'intensité, la persistance, la large représentation sociale des mouvements des droits de l'Homme dans les pays arabes, des mouvements pour les droits des femmes, nous permettent de parler d'une « délocalisation » du concept universel des droits de l'Homme et de sa re-territorialité dans les pays du Sud de la méditerranée. Ces luttes confortent notre conviction que le principe de l'égalité de tous les êtres humains est un principe rationnel qui appartient à toutes les cultures.

Les exigences, les actions, les décisions individuelles et collectives qui se multiplient dans tous les pays arabes tendent vers la reconnaissance, sans le dire et l'énoncer de cette façon, des droits civils et libertés publiques tels que reconnus par la communauté internationale. Les choix de vie, les manœuvres pour contourner le Coran et la discrimination contre les filles dans l'héritage, le refus de voiler leurs filles à l'école, et encore moins de les retirer de l'école, par des hommes et des femmes qui par ailleurs se réclament de leur condition islamique, nous autorisent à dire qu'ils illustrent ce principe de raison qui fonda la Déclaration Universelle des droits de l'Homme. Ces choix situent très fortement la femme et l'homme de ces pays du sud de la méditerranée au centre d'une construction du monde qui est proche, sinon identique de celle dont nous parlent les fondateurs du concept de l'universalité des droits de l'Homme.

Luttes féministes dans les pays maghrébins

Le monde arabe est multiple, et encore plus le monde musulman. Mais entre les trois pays du Maghreb , l'Algérie, le Maroc et la Tunisie des liens très étroits existent, même si le code de la famille tunisien est nettement différent, puisqu'il reconnaît depuis maintenant un demi siècle l'égalité des femmes et des hommes. Néanmoins les féministes des trois pays ont le sentiment d'un destin partagé, et savent que ce qui se passe dans un des trois à des répercussions sur l'ensemble des pays, surtout si cela va dans le sens de l'islamisation, de la régression. Et nous savons hélas, même par rapport à la Tunisie que l'histoire piétine, régresse, et que la question des femmes est précisément, pour reprendre les mots de Mohamed Harbi (historien Algérien), dans sa préface de la réédition du livre de Mansour Fahmi, La condition de la femme dans l'islam, publié en

1913 (Éditions Alia,1990), « *l'un des noyaux ...à partir desquels les nostalgiques du passé remontent la pente et reconstituent ce qu'une génération précédente s'est acharnée à détruire.* »

Dans les trois pays, le droit à l'égalité des femmes et des hommes est reconnu par les constitutions mais en même temps est déclaré la nature islamique de l'État. Pour exemple l'Algérie, l'article 29 de la constitution algérienne stipule, « *Les citoyens sont égaux devant la loi, sans que puisse prévaloir aucune discrimination pour cause de naissance, de race, de sexe, d'opinion ou de toute autre condition ou circonstance personnelle ou sociale* ». et l'art 2 de la même constitution dit « *L'islam est la religion de l'Etat algérien* », dans le code civil, le législateur réaffirme que la source de droit est le droit musulman, l'art 1 du Code civil Algérien dispose que « *C'est la loi qui régit toutes les matières auxquels se rapportent la lettre ou l'esprit de l'une de ses dispositions. En l'absence d'une disposition légale le juge se prononce selon les principes du droit musulman, et à défaut de la coutume.* » On retrouve cette dualité dans au Maroc, et en Tunisie, une dualité qui reflète l'ambivalence de la société maghrébine qui est toujours au cœur du débat de société dans les trois pays. Et au lieu d'être un instrument d'évolution entre les mains de ceux qui ont compris qu'une des clés du développement social et de la modernité est la reconnaissance de l'égalité en droit et en dignité des femmes et des hommes, à ce jour les Constitutions ont servi à justifier l'immobilisme des politiques maghrébines à l'égard des femmes.

Cette similitude de « destin », cette vision partagée entre les femmes des trois pays est à la base de la création du Collectif 95 Maghreb Égalité qui conduit, depuis plus de 10 ans maintenant, un combat pour les droits des femmes dans les trois pays en même temps. Certes dans les trois pays, le niveau d'organisation et le rôle joué par les associations de femmes n'est pas identique. En Tunisie, les associations de femmes autonomes sont harcelées par un pouvoir qui entend occuper seul le champ du débat social et politique. En Algérie, les crises politiques, le terrorisme et la fermeture démocratique qui a suivi ne favorisent pas une action forte, solidaire et planifiée du mouvement des femmes, —même si dans ce pays plus que dans les deux autres la presse indépendante joue le rôle d'un relais efficace entre les citoyennes et citoyens algériens. — Par contre, et en comparaison, au Maroc la société civile, dont le mouvement des femmes, trouve l'espace politique et économique nécessaire pour s'organiser, et a une place non négligeable dans le débat national. Le Roi dans sa réforme des lois familiales de 2004 a été conforté par l'action des féministes marocaines dont toutes les association ont su se regrouper à l'intérieure d'une plate forme « Le Printemps de l'égalité » qui a initié, coordonné et entrepris des actions d'envergure nationale. Mais malgré ces

difficultés rencontrées dans un pays ou un autre, malgré ces différences, de différentes manières les sociétés civiles font entendre leur voix, et la production intellectuelle, scientifique et culturelle, le niveau qualitatif et quantitatif qui caractérise ces productions ne permet plus d'avoir une approche misérabiliste des sociétés civiles maghrébines, des femmes et du courant féministe en particulier.

Pourtant les résultats dans nos trois pays sont là : pour les unes, les algériennes et les marocaines, l'égalité en droit est encore loin, pour les trois pays ce sont les difficultés d'exercer les droits attachés à la citoyenneté. Pour les droits pays, c'est l'interdiction pour une femme d'épouser un non musulman et d'hériter à part égale avec les frères. d'égalité dans l'héritage avec nos frères.

Malgré la mobilisation des femmes, qui sont mobilisées depuis plus de Trente ans maintenant, dès les lendemains des indépendances nationales les femmes arabes et maghrébines se sont organisées pour réclamer plus de droits, plus d'égalité, plus de dignité. Elles sont présentes sur le terrain avec les femmes, ; mais également dans les enceintes internationales, dans les partis politique, et partout où se forment les idées. Car on l'aura compris, le combat des femmes dans les pays de l'Islam, plus que dans les autres pays peut être passe par le combat des idées, des mentalités.

S'i il y a eu des petites victoires, au Maroc, en Algérie, si les lois sur le divorce, la liberté du consentement au mariage, la garde des enfants, de le maintien de la mère et des enfants dans le domicile familial après divorce ont été améliorées, il reste encore des batailles à mener pour l'égalité dans l'héritage, la liberté de conscience, c'est à dire pouvoir épouser un non musulman, et de nombreux domaines encore.

Ces combats sont longs et violents car ils sont intimement liés à la vie politique des pays. Reconnaître l'égalité des femmes et des hommes c'est prendre le risque de voir s'effondrer tout l'édifice politique dans ces pays. On peut alors mesurer les difficultés. Mais même devant ces obstacles, et peut être à cause d'eux, car nous savons que de l'égalité des sexes dépendent la liberté, la démocratie et la paix pour les femmes, et pour les hommes de nos pays, nous restons mobilisées. C'est cela le sens de notre combat. Et c'est un combat universel.